

# L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 28, no. 5 | hiver 2016

## Problème de logement?

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste  
418-522-0454



Organismes communautaires en grève

## Encore plus occupés!

Du 7 au 9 novembre, les organismes d'action communautaire autonome du Québec entier se sont unis dans le cadre de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ». *L'Infobourg* revient sur trois jours d'actions dans le quartier. À lire en pages



Le Patro : on en fait quoi?

Page 3

Embellissement

Remise de prix par le  
Conseil de quartier

Page 6

Conseil supérieur de l'éducation

Ramener l'éducation  
populaire à l'avant-scène

Page 11

Également dans ce numéro :

Loisirs (p. 12) et culture (p. 15)

## UNE TONNE D'ACTIVITÉS !!! TOUS LES JOURS, À LA NINKASI DU FAUBOURG



Lundi

18H00 PUB CORN PROJECTION  
PROJECTION DE FILM D'AUTEUR  
19H00 LIGUE DE PUB QUIZ DU QUÉBEC  
JEU QUESTIONNAIRE  
21H30 LES DOUTEUX  
PROJECTION DE VIDÉOS  
CHOQUANTES

Mardi

21H30 KARAOKÉ  
CHOISIS TA TOUNE !

Mercredi

17H00 CANTINE  
BUFFET MAISON  
20H00 LA VIE  
IMPROVISATION

Jeudi

21H30 KARAOKÉ  
CHOISIS TA TOUNE !

Vendredi

21H30 KARAOKÉ  
CHOISIS TA TOUNE !

samedi

21H30 KARAOKÉ  
CHOISIS TA TOUNE !

Dimanche

21H30 KARAOKÉ  
CHOISIS TA TOUNE !

# La Biennale dans notre quartier

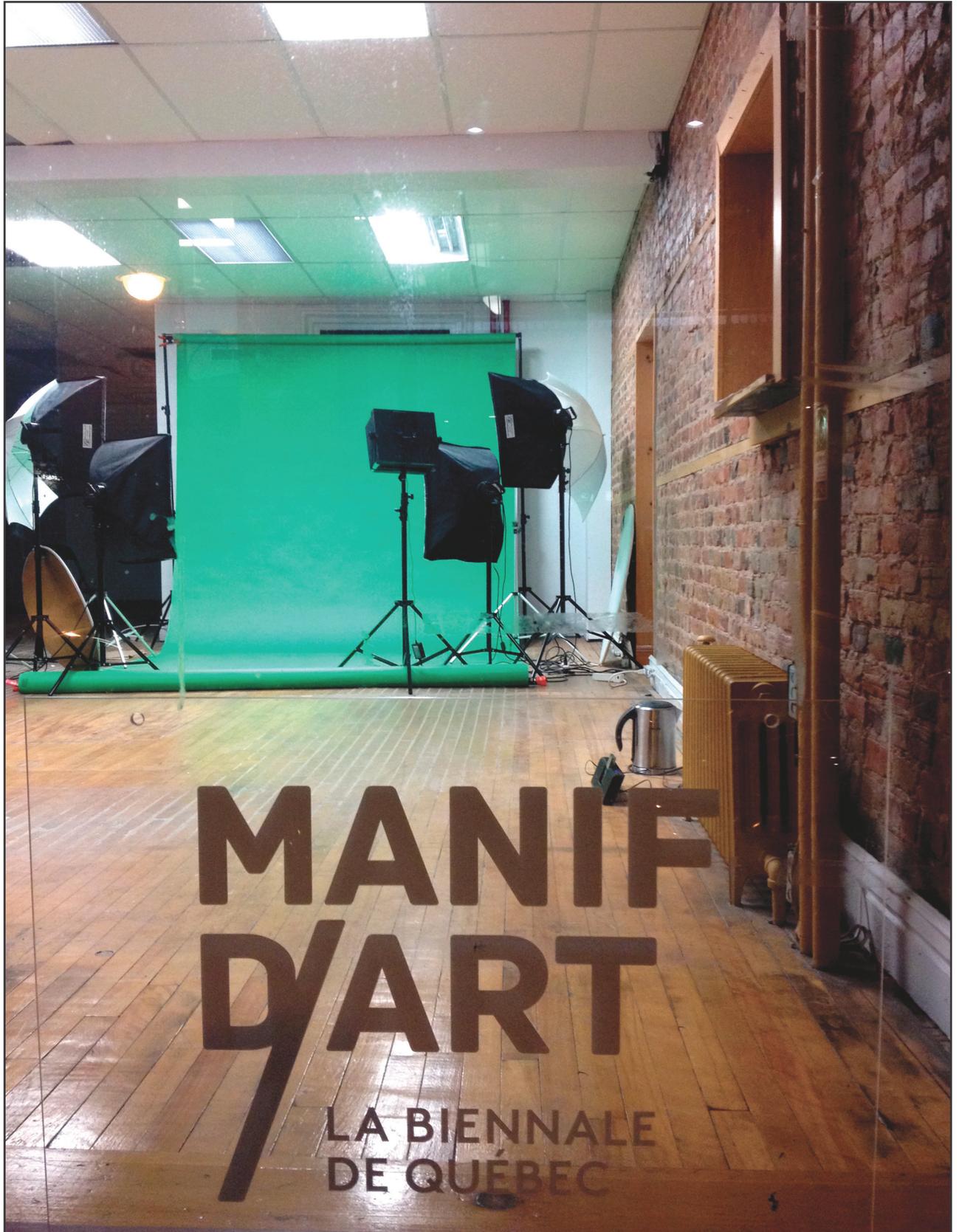
Par Fabien Abitbol

La huitième édition de la Biennale de Québec, sur le thème L'Art de la joie, aura lieu du 14 février au 14 mai 2017. Le quartier Saint-Jean-Baptiste ne sera pas en reste.

En novembre, vous avez peut-être pu remarquer que parfois l'ancien local du Copiste du Faubourg était allumé le soir. C'était justement parce que deux artistes de Montréal, Patrick Dionne et Miki Gingras, s'y affairaient à préparer la Biennale. Parmi les résidants et résidentes du quartier qui s'étaient portés volontaires, ils ont mitraillé de photos une douzaine d'entre eux, dont deux enfants.

À la suite de ces diverses séances de photos, il leur reste à faire, d'ici février, des centaines et des centaines d'heures de travail ; sélectionner les images, les détourner, retoucher les imperfections, effectuer une mise en scène, puis monter le tout ne se fait pas en un jour. Le résultat de leur travail sera présenté dans un commerce de la rue Saint-Jean pendant la durée de la Biennale.

Le quartier ne se limite pas à la rue Saint-Jean, et la Biennale ne se limite pas à notre quartier. Dans Saint-Jean-Baptiste, deux autres lieux d'exposition sont au programme : le Périscope et le Grand Théâtre. Et tant qu'à faire, lorsque vous serez au Grand Théâtre, si vous souhaitez poursuivre votre parcours artistique, prenez la ligne 19 du RTC. Mise en service en août dernier, cette ligne se rend jusqu'à Limoilou en passant par les divers quartiers de la Basse-Ville. Nous vous en parlons dans le numéro d'automne.



Deux artistes de Montréal, Patrick Dionne et Miki Gingras, se sont affairés à préparer la Biennale dans l'ancien local du Copiste du faubourg durant le mois de novembre. Photo : Fabien Abitbol.



**Annoncez-vous  
dans L'Infobourg**

Infos : 418-522-0454 ou  
comite.populaire@videotron.ca

## L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, L'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Mathieu Nicolet, Colin Laverdure, Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré et Fabien Abitbol.

Correction : Catherine Duchesneau  
Mots croisés : Agathe Légaré  
Photographie (sauf indication contraire), infographie et publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454)

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9  
Tél. : 418-522-0454  
Site web: [www.compop.net](http://www.compop.net)  
Courriel : [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : [www.compop.net/polinfo](http://www.compop.net/polinfo).

La publicité est la principale source de revenus de L'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

FAITES-VOUS PLAISIR  
ET  
ESSAYEZ UN DE NOS  
**10 SUCCULENTS  
CHOCOLATS  
CHAUDS!**

Mmmm!



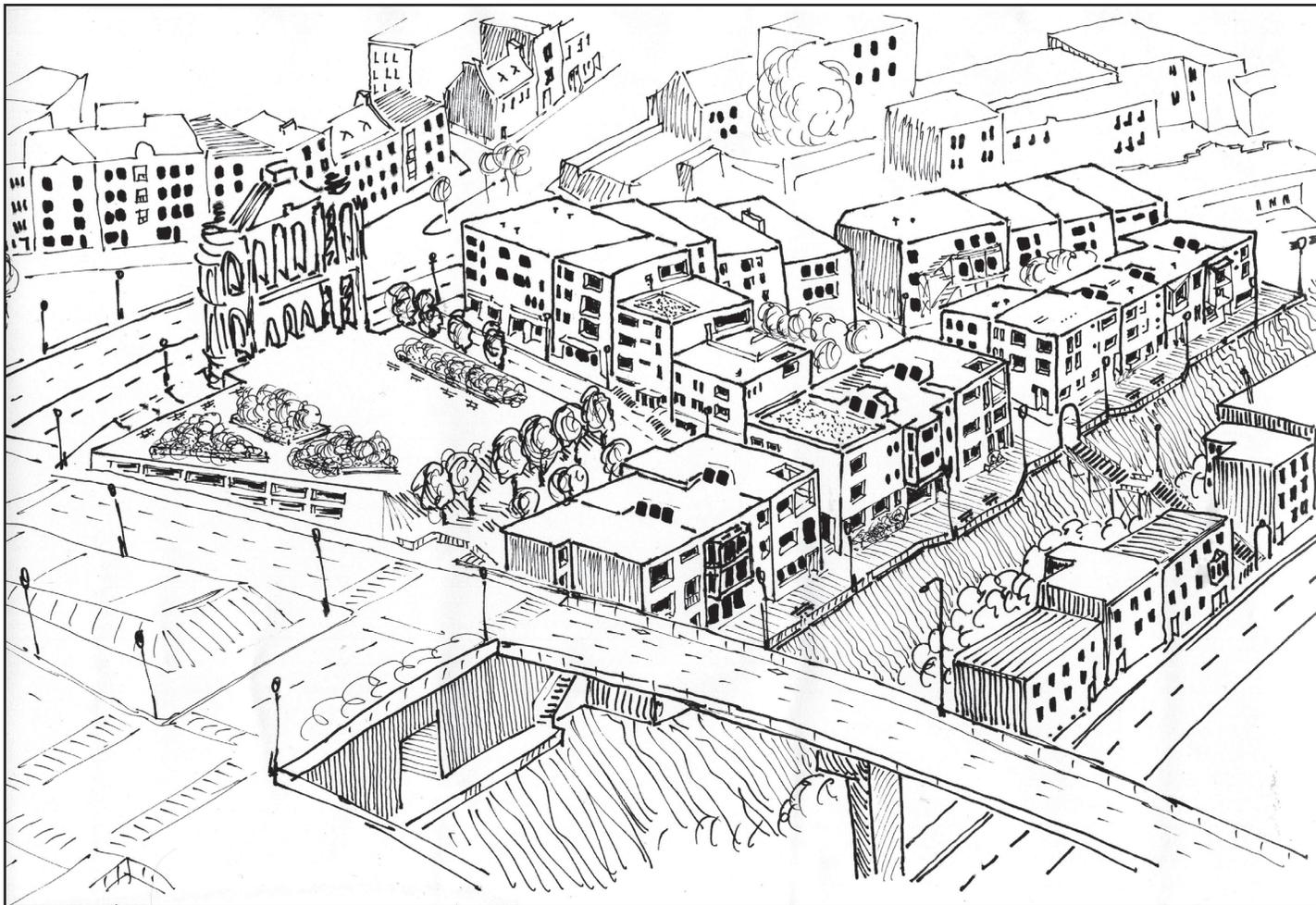
BOÎTES CADEAUX



GRANDE SÉLECTION DE CHOCOLATS FINS

*Erico*  
CHOCOLATERIE CRÉATIVE

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC  
T. 418 524-2122  
[ERICOCHOCOLATIER.COM](http://ERICOCHOCOLATIER.COM)



Il y a 10 ans, le Comité populaire soumettait un plan d'aménagement alternatif pour le site de l'ancien patro Saint-Vincent-de-Paul.  
Illustration : Marc Boutin

## Le Compop interpelle la Ville : un permis d'hôtel, c'est non !

(La rédaction) Après avoir appris que le promoteur Jacques Robitaille s'était inscrit au registre des lobbyistes pour obtenir un permis de construction pour ériger un projet d'hôtel et d'unités d'habitation sur le site de l'ancien patro, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste exhorte la Ville à la patience. En effet, en septembre dernier, l'administration annonçait la réouverture du programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire afin d'ajouter des dispositions et des objectifs liés au développement de certains sites, dont celui de l'ancien Patro. Le Comité populaire presse le maire Labeaume d'entamer cette démarche avant d'octroyer quelque permis que ce soit, démarche qui obligerait la municipalité à faire un processus de consultation auprès des citoyens et des citoyennes.

## Retour sur la séance de travail collective Le patro, on en fait quoi ?

Par Pascaline Lamare

Le Comité populaire organisait le 16 novembre dernier une séance de travail collective dans le but de recueillir les besoins, avis et propositions des citoyens et citoyennes à la suite des résultats de la consultation populaire, relative au terrain de l'ancien patro Saint-Vincent-de-Paul (voir *L'Infobourg* de l'automne). Ces informations permettront d'établir des critères précis, qui pourront être défendus auprès de la Ville, ou utilisés dans le cadre d'un concours d'architecture.

Marc Boutin, géographe et ancien responsable du ComPop, a ouvert la soirée en faisant un bref historique du patro et de sa place centrale dans la vie et l'histoire du quartier. L'imposant édifice servait de pivot à la vie communautaire, jusqu'à ce que des bâtiments soient progressivement détruits et que la paroisse ferme ses portes. À l'époque, le ComPop y voyait une succursale de la Cinémathèque. De fil en aiguille, après un changement de zonage du terrain et son rachat par Jacques Robitaille (fondateur des hôtels Jaro), le terrain (d'environ 5 000 m<sup>2</sup>) est resté vague pendant plusieurs années, jusqu'à la

destruction de sa façade et sa transformation en stationnement illégal. Dix ans après la démolition, et nonobstant les annonces annuelles de la part du propriétaire actuel, deux raisons poussent le ComPop à agir, en cette période pré-électorale. La première tient à l'actuel projet de loi sur la Capitale-Nationale (et le pouvoir d'expropriation donné à la Ville), la seconde à la possible réouverture du plan particulier d'urbanisme (PPU) pour y inclure six sites patrimoniaux, dont celui du patro.

Sans surprise, les répondants et répondantes au sondage ont fait savoir leur opposition à la construction d'un hôtel et demandent plus de verdissement. Un avis partagé par la dizaine de citoyens et citoyennes présents à cette soirée, bien que les avis divergent sur la façon ou les moyens d'y arriver. Atelier participatif, animé par Anabelle Drolet, membre du comité aménagement du ComPop, a permis de faire émerger quelques idées et d'en déconstruire d'autres.

Parmi les diverses propositions faites par les

citoyens et citoyennes, plusieurs concernent le verdissement, ce qui apparaît logique pour cet espace qui est une porte d'entrée vers la Haute-Ville. On pourrait y retrouver diverses essences d'arbres, créant ainsi un véritable poumon d'air pour cette zone à l'indice de canopée très faible, et en faire une esplanade où les gens pourraient se poser, boire un café et admirer la vue. Cet espace vert pourrait être au-dessus d'un stationnement, ce qui permettrait d'en assurer la rentabilité à long terme. On pourrait également y ériger plusieurs bâtiments à vocations multiples. Reste à déterminer quel pourcentage de la surface devrait être consacrée au verdissement.

Un projet réalisé il y a quelques années par Renaud Corbeil, dans le cadre de ses études en architecture, a d'ailleurs été présenté aux participants et participantes. Le concept permettait de voir qu'il est possible d'arrimer plusieurs fonctions sur ce terrain, d'y construire des logements (notamment pour des familles), des espaces communautaires ou des bureaux, tout en le végétalisant et en conservant les

percées visuelles.

Deux écueils demeurent et sont externes au terrain du patro en lui-même. Le premier est son enclavement : la zone est isolée du reste du quartier par la côte d'Abraham et l'avenue Honoré-Mercier (avec le flot ininterrompu de circulation et le bruit occasionné), peu accessible aux piétons en l'état. Pour que les citoyens et citoyennes s'approprient ce qui sera fait à cet endroit, cela prendra des réaménagements importants, à la fois en terme de circulation automobile et d'accessibilité (faut-il prévoir une passerelle, ou réaménager l'accès plus naturel qui va de Saint-Augustin vers l'escalier Lépine ?)

Le second concerne les potentielles constructions : peu importe ce qui sera érigé sur ce terrain, il faudra prendre garde que sa jouissance ne soit pas exclusivement réservée aux résidents et résidentes de la zone. Plus qu'une condition d'acceptabilité sociale, l'enjeu est également de pouvoir redonner à ce lieu sa qualité de pivot de la vie communautaire.



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

## L'inter Marché Saint-Jean

Livraison du lundi au samedi.  
Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,  
850, rue Saint-Jean

# Il ne reste plus qu'une pharmacie dans le quartier

Par Pascaline Lamare

La pharmacie Jean-Coutu située à l'angle des rues Saint-Jean et Salaberry a fermé ses portes le 8 novembre dernier. Bien que proposant peu de produits annexes que l'on retrouve publicisés dans les circulaires de l'enseigne, et étant ouverte uniquement du lundi au vendredi, l'officine permettait de servir une population peu mobile qui a besoin de services de proximité.

Située au rez-de-chaussée de la Seigneurie de Salaberry, qui compte près de 150 appartements pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes, et presque en face du CLSC, elle offrait ainsi des services de préparation de piluliers ou de seringues à insuline. Si des mesures de transition ont été prises concernant la médication, à moyen et à long termes, c'est un service essentiel qui disparaît dans un secteur du quartier où la population est vieillissante, et où un accompagnement « en personne » peut souvent anticiper bien des problèmes. Cette succursale servait aussi de « dépanneur » à de nombreuses personnes résidant ou travaillant aux alentours, et offrait des services de photocopies, fax ou photographies pour cartes d'assurance maladie ou passeports.

Les pharmacies les plus proches se trouvent à 400 mètres de là, en remontant par Salaberry ou Cartier, sur René-Lévesque. Une marche qui peut sembler longue quand on est moins mobile, ou tout simplement pénible en hiver quand les trottoirs sont mal déneigés. L'autre pharmacie du faubourg est située au 698, rue Saint-Jean, qui se trouve à 800 mètres de là. À noter : les propriétaires de feu la succursale, Simon Desmarquis et Philippe Nadeau, sont également propriétaires de la pharmacie Jean-Coutu qui se trouve dans le Vieux-Québec, au 1048, rue Saint-Jean, ainsi que celle qui se trouve au 110, boulevard René-Lévesque, ce qui n'est sans doute pas étranger à la décision de fermer cette officine, considérant l'offre globale et les bénéfices probables des deux autres succursales. Ceci étant, si au Québec on compte en moyenne 2,2 pharmacies pour 10 000 habitants, force est de constater que le quartier Saint-Jean-Baptiste, avec ses quelque 9 000 habitants, n'atteint plus ce ratio.

Une fermeture d'autant plus inquiétante en terme de santé publique que l'accès à certains soins se réduit également : les prélèvements ne seront ainsi plus effectués au CLSC Haute-Ville d'ici la fin décembre. Le centre a en effet été jumelé avec celui de l'Hôpital Christ-Roi, sur Hamel, dans le cadre de la réorganisation opérée par le CIUSSS. Les patients et patientes auront donc le « choix » de se rendre au Jeffery Hale, au CLSC Basse-Ville (tout en bas de... la côte Salaberry, idéale pour les piétons et piétonnes comme chacun sait) ou à Christ-Roi.

Il convient également de s'interroger sur la future utilisation de ce lieu, à l'heure où de nombreux locaux de la rue Saint-Jean sont vacants, peu importe leur taille, et dans le contexte du réaménagement à venir du carrefour attendant qui doit commencer en 2017.

# Accès transports viables a 25 ans

Par Nicolas Lefebvre Legault

Bien que ne portant le nom d'Accès transports viables que depuis 2003, l'organisme de défense des droits des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et actifs de la région de Québec a eu 25 ans cet automne.

## Une naissance difficile

Le Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEK, le premier nom d'Accès transports viables) a été relancé en octobre 1991, en pleine réforme Ryan. Cette année-là, le gouvernement libéral, sous couvert de décentralisation, se retire du financement du transport en commun. Le manque à gagner pour les municipalités est énorme : 250 M \$. À Québec, cela se traduit notamment par des hausses de tarif et l'abandon, l'année suivante, de la gratuité pour les personnes âgées.

Pour y faire face, les utilisateurs et les utilisatrices se regroupent en comité. Le 7 octobre 1991 la renaissance du CRUTEK est annoncée en conférence de presse. Des manifestations et des opérations de sensibilisation sont organisées tout l'automne, et une pétition est lancée. On dénonce les coupures ainsi que l'incohérence gouvernementale en matière de transport, comme les stationnements subventionnés au Complexe G. Rien n'y fait.

Tout au long des années 1990, les moyens d'action du CRUTEK restent ceux d'un groupe populaire assez classique. On se mobilise au gré des hausses de tarifs et on revendique chaque année un meilleur financement du transport en commun. Sans

grand résultat, il faut le dire. En avril 1999, par exemple, le CRUTEK dénonce le fait qu'il n'y a pas d'engagement ferme à augmenter l'utilisation du transport en commun dans la politique de l'environnement de la Ville de Québec (pourtant alors gouvernée par le Rassemblement populaire).

## Élargissement des horizons

Sans délaisser la question de la tarification et du financement du transport en commun, le CRUTEK commence à élargir sensiblement ses horizons au tournant des années 2000. L'organisme s'intéresse plus globalement à la question des transports dans la ville et donc, de plus en plus, à l'aménagement urbain. On s'intéresse notamment à la place du vélo, au sort des piétons et à l'impact de la circulation automobile sur l'environnement. Et on parle de plus en plus d'un grand projet pour relancer le transport en commun à Québec : un tramway. Une coalition est mise sur pied à ce sujet en 2006.

En parallèle, le CRUTEK, devenu Accès transports viables en 2003, raffine ses analyses et prend de plus en plus un rôle d'expert conseil. L'organisme siège sur de nombreux comités, transmet moult mémoires et est de plus en plus présent sur la place publique et dans les médias. Une vision globale du transport se développe à Québec et Accès transports viables en est le plus actif promoteur. Sans délaisser sa mission de défense de droits, l'organisme écologiste vise de plus en plus à promouvoir les modes de déplacement viables et durables.



Un exemple de campagne de sensibilisation d'Accès transports viables. Photo : courtoisie

## Extrait de la mission d'Accès transport viables

« Accès transports viables est un organisme à but non lucratif regroupant les utilisateurs, les utilisatrices et les organisations socioéconomiques préoccupés par l'avenir de la mobilité dans la région métropolitaine de Québec.

La mission principale d'Accès transports viables est de promouvoir les modes de déplacement viables et de défendre les droits des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs (transport en commun, covoiturage, autopartage) et actifs (marche, vélo) dans la région de Québec. (...) »

Source : <http://transportsviables.org>

**LE CRAC**  
**ALIMENTS SAINS**  
**LA CAROTTE JOYEUSE**

690, rue St-Jean  
Québec (Québec) G1R 1P8  
Tél: 418-647-6881  
Fax: 418-647-3953  
Courriel: [info@lecrac.com](mailto:info@lecrac.com)

**Conseiller en sécurité financière**  
**Conseiller en assurances collectives**

**Michel Yacoub**

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél. : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
Ligne sans frais 1-877-823-2067  
[michel.yacoub@sympatico.ca](mailto:michel.yacoub@sympatico.ca)

**Heures d'ouverture**

Lun - Mar - Mer : 12h à 16h  
Jeu - Ven : 12h à 20h  
Samedi : 10h à 14h

**Vestiaire du Faubourg**

780 Ste-Claire, Québec

La petite friperie de Saint-Jean-Baptiste

Merci pour vos dons !

# L'approbation référendaire doit être maintenue !

Par Fabien Abitbol

Un regroupement de 24 conseils de quartier, dont celui de Saint-Jean-Baptiste, a été entendu en commission parlementaire le 15 novembre au sujet du projet de loi 109. Ce regroupement demande qu'à l'avenir « aucun futur projet de loi ne contienne des dispositions visant à l'abolition du processus d'approbation référendaire ».

Après avoir participé à des ateliers citoyens ou des tables-rondes et avoir consulté des experts, les conseils de quartier ont apprécié que le ministre Coiteux ait reconnu le droit démocratique en déposant un amendement au projet de loi 109 visant à maintenir le référendum.

« À notre avis, retirer le droit au processus d'approbation référendaire ne ferait qu'augmenter le cynisme actuel de la population envers la classe politique et démobiliser les citoyens et citoyennes qui ont à cœur de développer des quartiers sains,

attrayants et durables », estime Michel Hallé, le vice-président du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. Un processus que le président du conseil de quartier des Jésuites de Charlesbourg, Michel Voisard, considère comme « un garde-fou essentiel vis-à-vis de l'influence et des moyens importants déployés par les promoteurs ».

Selon la porte-parole de ce regroupement des conseils de quartier, Johanne Elsener (présidente du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy), l'expérience montre que la possibilité d'un recours au référendum est « un incitatif pour les promoteurs à venir présenter sur la place publique leurs projets à la population ». Cette démarche, selon elle, « mène souvent à la bonification de projets de développement par l'apport de commentaires émis par les citoyens et citoyennes ». Le référendum est, avec l'information et la consultation, « l'un des trois outils essentiels d'une saine

démocratie », estime Mme Elsener. Pour le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, la présidente Lise Bilodeau trouve qu'« on déplore souvent le manque de participation citoyenne » et pense que le processus d'approbation référendaire mériterait d'être élargi.

Bref, d'un bout à l'autre de Québec, les 24 conseils de quartier qui ont présenté ce mémoire conjoint demandent que la possibilité du référendum puisse s'appliquer à l'avenir « sur tout projet d'établissement résidentiel, commercial ou industriel privé, et ce peu importe leur superficie de plancher ». Le regroupement demande aussi au gouvernement que soient prises des dispositions afin que la Ville de Québec soumette au processus d'approbation référendaire les modifications au règlement d'urbanisme adoptés à la suite d'un PPU.

## Vision vélo : la Ville de Québec accélère la cadence

(La rédaction) Selon le Vélurbaniste, l'administration Labeaume vient de faire la démonstration que sa *Vision des déplacements à vélo* (1) n'est pas que du vent. Au cours des derniers mois, la municipalité a lancé 14 chantiers dont la plupart sont déjà complétés.

Au total, 8,6 kilomètres ont été ajoutés au réseau cyclable, dont la grande majorité sous forme de pistes cyclables en site propre (50 %) ou de bandes cyclables (40 %). Seulement 10 % des nouveaux kilomètres sont des chaussées désignées.

Deux fois plus de kilomètres en 2017

Lorsque tous les chantiers seront complétés, le réseau cyclable s'étirera sur 315 km. C'est l'augmentation la plus importante depuis 2012, où le réseau était passé de 278 à 298 km (une augmentation de 20 km), selon la compilation du Vélurbaniste.

Selon un communiqué de la municipalité, la Ville analyse la possibilité de réaliser 22 projets d'aménagement en 2017 pour un total d'environ 24 kilomètres du réseau cyclable. Près de 65 % de ces projets ajouteront

15,5 km de nouveaux aménagements et le reste sera pour de la mise à niveau.

Plusieurs de ces aménagements seront réalisés dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, en vue de faciliter le cheminement des cyclistes vers la colline Parlementaire.

À cette fin, un dalot à vélo sera installé dans l'escalier de la Chapelle et un itinéraire cyclable sera aménagé entre la côte Badelard et le vélodépartement, via la rue Laviguer, la rue Philippe-Dorval et la côte Turnbull (825 m).

D'autres travaux importants sont prévus dans Limoilou et dans l'arrondissement de Beauport. À ce rythme, la municipalité devrait être en mesure de réaliser l'objectif de la Vision des déplacements à vélo d'ajouter 90 km de voies cyclables à l'horizon 2021.

(1) Document rédigé par la Ville de Québec, *Vision des déplacements à vélo*, mai 2016, consultable en ligne : [https://www.ville.quebec.qc.ca/planification\\_orientations/transport/docs/vision\\_deplacements\\_velo.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/planification_orientations/transport/docs/vision_deplacements_velo.pdf)

## Flambée des loyers à Québec: et ça continue !

(La rédaction) Alors que la SCHL publiait à la fin novembre le Rapport sur le marché locatif, force est de constater que la diminution des loyers à Québec, évoquée comme une possibilité au début de l'automne dans certains médias de la région par la SCHL, n'aura finalement pas eu lieu. Au contraire, le Bureau d'animation information logement (BAIL) constate que la hausse du taux d'inoccupation dans la région de Québec n'aura en rien freiné la flambée du prix des loyers.

### Les loyers les plus chers

La région métropolitaine de recensement de Québec est l'endroit dans la province où les loyers sont les plus chers. Le loyer moyen d'un logement de deux chambres à coucher est de 808 \$, une augmentation de 56 % depuis 2001. « Il y a beau avoir plus de logements à louer, les locataires continuent à être étouffés par les hausses de loyer », indiquait dans un communiqué Jonathan Carmichael, organisateur communautaire au Bureau d'animation et information logement (BAIL).

### Pénurie de logements familiaux

Dans les quartiers centraux de Québec, le taux d'inoccupation des logements de trois chambres et plus est inquiétant. « Avec un taux d'inoccupation d'à peine 1,7 % dans la Haute-ville, on est toujours en situation de pénurie de logement », souligne monsieur Carmichael. De plus, le loyer moyen, extrêmement élevé, en Haute-Ville est de 1 224 \$ par mois, ce qui explique la difficulté pour les ménages avec enfants de se loger.

### Pour un contrôle des loyers

Pour contrer les augmentations abusives de loyer, l'organisme de défense des droits des locataires réclame le contrôle universel et obligatoire des loyers. Il interpelle le ministre responsable de l'Habitation, monsieur Martin Coiteux, afin que ce dernier mette en place des mesures pour protéger les locataires.

## Types de voies cyclables

Plusieurs types de voies cyclables peuvent être aménagés en milieu urbain. On distingue généralement les pistes cyclables, des bandes cyclables et des chaussées désignées, qu'en est-il exactement ?

Une **piste cyclable** en site propre est un chemin unidirectionnel ou bidirectionnel dédié exclusivement à la circulation des vélos. On peut penser par exemple à la piste cyclable de la rivière Saint-Charles.

Une **bande cyclable** est une voie unidirectionnelle ou bidirectionnelle située en bordure de la chaussée, séparée de la circulation automobile par des délinéateurs (bollards), un revêtement distinct ou un marquage au sol. On peut penser à la bande cyclable sur la rue Jacques-Parizeau (ou à la photo du haut ci-contre).

Une **chaussée désignée** est une voie cyclable signalée par un panneau jaune et un marquage au sol (symbole de vélo et chevrons peints à intervalles réguliers) indiquant aux cyclistes et automobilistes qu'ils circulent conjointement sur la chaussée. On peut penser à la voie désignée sur la rue Bourlamarque dans Montcalm (ou à la photo du bas ci-contre).

(Source info et photos : [www.velurbaniste.com](http://www.velurbaniste.com))



## Travaux de rénovation à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste

Par Agathe Légaré

À la suite de l'annonce de la fermeture temporaire de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, bien des gens ont voulu connaître la nature des travaux de rénovation auxquels on procéderait d'ici mars 2017. Selon madame Sarah Shirley,

conseillère en communication à la Ville de Québec, les travaux concernent l'isolation du toit et le « réaménagement fonctionnel » de la bibliothèque – vraisemblablement la signalisation et le mobilier.

### Alternatives d'ici mars 2017

D'ici à la réouverture, vous pouvez rapporter vos documents, en emprunter d'autres, travailler à l'ordinateur, etc., dans l'une

des six autres bibliothèques de l'arrondissement de la Cité-Limoilou :

- Maison de la littérature (40, rue Saint-Stanislas)
- Canardière (1601, chemin de la Canardière)
- Collège-des-Jésuites (1120, boul. René-Lévesque Ouest)
- Gabrielle-Roy (350, rue Saint-Joseph Est)
- Saint-Albert (5, rue des Ormes)
- Saint-Charles (400, 4e avenue)

## Conseil de quartier L'agenda de janvier à juin

Par Karine Hardy (\*)

Comme annoncé dans *L'Infobourg* paru à l'automne, les rencontres publiques du conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste se tiennent désormais le premier mardi du mois.

Elles se déroulent au Centre culture et environnement Frédéric Back, de 19 h à 21 h 30. Il est à noter que deux périodes de questions et de commentaires sont généralement réservées au public. Les résidentes et résidents sont notamment invités à se présenter pour discuter des différents enjeux concernant le quartier.

Les dates à retenir pour le début de l'année 2017 sont les suivantes :

- Mardi 17 janvier (considérant la relâche des Fêtes, exceptionnellement la rencontre aura lieu le troisième mardi du mois)
- Mardi 7 février
- Mardi 7 mars
- Mardi 4 avril (assemblée générale annuelle)
- Mardi 2 mai
- Mardi 6 juin

Le conseil d'administration fait relâche pour une pause estivale en juillet et en août, pour reprendre ses activités en septembre.

### Élection et cooptation

L'assemblée générale annuelle sera l'occasion de procéder à l'élection de la moitié des membres du conseil d'administration afin de pourvoir les postes des administrateurs pour lesquels les mandats arrivent à échéance (deux postes réservés respectivement pour les femmes et pour les hommes). Par ailleurs, trois administrateurs seront également nommés par cooptation dans les 45 jours qui suivent l'assemblée générale annuelle.

Pour toute information concernant le conseil de quartier ou pour vous abonner à sa liste de diffusion, veuillez écrire à l'adresse suivante : conseilquartier.saint-jean-baptiste@ville.quebec.qc.ca

Le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a également une page Facebook, munie de la fonction « Nous contacter ».

Que ce soit pour mieux comprendre la vie du quartier Saint-Jean-Baptiste ou pour vous impliquer, n'hésitez pas à assister aux rencontres mensuelles.

Au plaisir de vous y rencontrer !

(\*) L'auteure est secrétaire du conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.



Photos : Pascaline Lamare et courtoisie

## Embellissement Remise de prix par le conseil de quartier

(La rédaction) Une remise de prix dans le cadre du concours d'embellissement a eu lieu le 6 décembre dernier au Centre culture et environnement Frédéric Back dans le cadre de l'assemblée régulière du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

Quatre lauréats ont ainsi vu leurs efforts récompensés par des lots, gracieusetés du conseil de quartier et de partenaires tels que la Quincaillerie Saint-Jean-Baptiste, le Billig resto-bistro, Érico choco-musée, ou encore l'épicerie bio Le Crac. Les finalistes sont M. André Houle, qui a remplacé un vieux garage de la rue Philippe Dorval par deux places de stationnement et un espace de verdure (1) ; Mme Marie-Françoise Lainé pour toute la verdure qu'elle a mise devant sa résidence, rue Saint-Gabriel (2) ; M. Philippe Séguin, pour les bacs à vigne qu'il a disposés sur un muret de soutènement sur la rue Lockwell, mettant fin ainsi aux divers graffitis réalisés dans ce secteur (3) ; et finalement Mme

Gilberte Guillemot et M. Jimmy Royer pour leurs bacs à fleurs sur la rue Lavigueur (4).

Le concours d'embellissement, lancé à l'occasion de la Fête du Faubourg, était une initiative du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. L'idée étant de récompenser les efforts des citoyens et citoyennes pour embellir le quartier, il s'agit en quelque sorte du pendant positif de la lutte contre les graffitis. Un jury composé d'un commerçant, d'une ancienne membre du conseil, d'un membre actuel et d'une paysagiste a procédé à un classement par pointage libre des candidatures qui leurs étaient présentées de façon anonyme.

Les élus du conseil de quartier, et visiblement le public qui s'était déplacé en nombre record, sont très satisfaits de l'opération et comptent bien récidiver l'an prochain. Une nouvelle tradition dans le Faubourg, qui sait ?

# Le FRAPRU frappe encore!

## Des locataires déménagent devant les bureaux de Duclos

Une trentaine de militantes et militants des groupes de Québec du FRAPRU et leurs alliés ont symboliquement déménagé devant le bureau de comté de Jean-Yves Duclos, député de Québec et ministre responsable du logement social, le 22 novembre dernier. L'enjeu? Mettre en lumière les difficultés des locataires des ensembles de logements sociaux dont les ententes à long terme avec le gouvernement fédéral sont arrivées à échéance. En effet, si les subventions des ménages locataires à faible revenu ne sont pas renouvelées rapidement, il y a un risque réel que certains perdent leur logement.

Le FRAPRU profitait ainsi de la Journée canadienne de l'habitation pour réclamer que le gouvernement fédéral annonce, au plus tard lors de son budget de l'hiver 2017, qu'il poursuivra les subventions qu'Ottawa accorde depuis des décennies à 531 000 logements sociaux à travers le Canada, dont 113 650 au Québec. Il demande aussi que les milliers de logements dont les subventions fédérales ont pris fin au cours des dernières années puissent les récupérer.

Des événements du même genre ont également eu lieu au même moment dans d'autres villes du Québec, comme Montréal, Rimouski, Shawinigan, Gatineau et Saguenay. La mobilisation coïncide avec la présentation, par le ministre, de son rapport sur les consultations qu'il a menées depuis l'été sur une future « Stratégie nationale sur le logement ». La poursuite ou non des subventions aux logements sociaux existants est l'un des thèmes qui a été largement abordé au cours de ces consultations.

Éloïse Gaudreau, porte-parole des groupes de Québec, estime que la situation est urgente : « En 2015, au Québec, près de 10 000 logements sociaux ont totalement perdu les subventions qu'ils recevaient depuis des décennies du gouvernement fédéral. Il est temps de mettre fin à cette hémorragie ». Elle ajoute que le dernier budget fédéral, présenté le 22 mars 2016, a prévu le versement de 30 millions \$ à l'échelle du Canada pour le maintien des subventions, mais



Scène de déménagement croquée sur le vif le 22 novembre dernier sur le boulevard Charest.

que cette annonce n'est valide que pour deux ans et que pour une partie des logements qui vont perdre leurs subventions durant cette période.

La fin des subventions fédérales entraîne des hausses de loyer, parfois majeures, pour les locataires à faible revenu qui demeurent dans les logements sociaux concernés, qu'il s'agisse de HLM, de coopératives d'habitation ou de logements gérés par des organismes sans but lucratif. Dans Saint-Jean-Baptiste nous sommes témoins de locataires à faible revenu dont le loyer est passé de 400 \$ par mois à 650 \$ du jour au lendemain. Le retrait fédéral compromet aussi la capacité des organismes de rénover, d'améliorer et de moderniser ce

parc pour qu'il puisse continuer à loger encore longtemps des familles et des personnes ayant des besoins urgents en matière de logement.

Les groupes de Québec du FRAPRU ont aussi profité de cette action pour réclamer que la stratégie sur le logement reconnaisse formellement le droit au logement et 2 milliards \$ additionnels par année pour de nouveaux logements sociaux. Les groupes participants du FRAPRU à Québec sont le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le Comité logement d'aide aux locataires et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

Réservez  
**POUR VOS REPAS DES FÊTES!**



P I A  
Z Z E  
T T A

lapizzetta.ca | 707, rue Saint-Jean | Québec | 418.529.7489

LA PIZZA FINE



### Il faut bonifier AccèsLogis

Saluons les courageux et courageuses qui ont bravé la tempête le 12 décembre dernier pour se porter à la défense du programme AccèsLogis, exiger son maintien et sa bonification en marge d'une consultation publique de la SHQ sur l'intervention gouvernementale en habitation.

## Action communautaire autonome

# Organismes en grève : encore plus occupés !

Par Colin Laverdure

Du 7 au 9 novembre, les organismes d'action communautaire autonome du Québec entier se sont unis dans le cadre de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ». Revendiquant reconnaissance, réinvestissement dans les services publics et meilleur financement pour leur mission, nombre d'entre eux ont voté pour deux jours d'interruption de services. Ils ont donc pu organiser un panel varié d'activités, partout au Québec, pour rappeler les difficultés vécues actuellement. L'Assemblée nationale a voté avant la fin de la grève une motion en faveur d'une partie de leurs revendications ; une petite victoire pour une campagne qui se poursuivra en 2017.

### Des revendications précises

Ce sont plus de 1 300 groupes à travers le Québec qui ont participé à diverses actions visant à rappeler que les organismes communautaires portent leur mission depuis trop longtemps avec un financement insuffisant et non indexé au coût de la vie pour le cas des groupes de défense collective des droits. De plus, avec les mesures de rigueur budgétaire qui érodent les services de santé, les services sociaux et le filet social, ces services renvoient vers les organismes les cas les plus complexes qu'ils n'ont pas le temps de gérer.

Leurs demandes sont claires : une reconnaissance en tant que moteur de changement social, un réinvestissement majeur dans les services publics et sociaux, de même que 475 millions \$ pour financer de manière convenable leur mission.

### Deux jours mouvementés pour la Capitale-Nationale

#### Des ministères pris d'assaut

À Québec, ce sont 109 organismes qui ont voté la grève. Pour débiter ces deux journées, trois ministères ont été visés : le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le Conseil du trésor ont été pris d'assaut, pour une occupation pacifique jusqu'à l'avis d'éviction.



Saint-Jean-Baptiste a été vêtu aux couleurs de la grève. Rappelant les panneaux du gouvernement pour souligner les investissements

#### Une zone de grève colorée dans Saint-Jean-Baptiste

En après-midi, plus de 80 grévistes se sont rassemblés devant le centre communautaire Lucien-Borne, où une soupe populaire était servie. À l'horaire : une animation satirique illustrant les revendications de la campagne, qui s'est rapidement transformée

en une séance de danse aérobique improvisée.

#### « Locataires en colère contre les mesures austères! »

Avec les coupures à la Régie du logement, la réduction des budgets pour les logements sociaux et la privatisation graduelle de l'aide au logement, ce sont les locataires qui souffrent. Ne pouvant plus payer leur loyer, ils et elles ont décidé d'emménager au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Malgré leurs efforts, c'est seulement après avoir passé les premières portes que les locataires ont été mis en échec par les gardiens. Toutefois, leurs boîtes marquées au fer des slogans comme « Pour le droit du logement » et « Régie des proprios » sont restées au MAMOT longtemps après l'intervention musclée des gardiens de sécurité.

#### Pas que les organismes communautaires mobilisés

En solidarité, pour les journées des 8 et des 9 novembre, deux associations étudiantes de Québec avaient aussi obtenu leur mandat de grève. Le Regroupement des étudiants et étudiantes en sociologie et le Mouvement des étudiantes et étudiants en service social de l'Université Laval se sont donc joints aux activités.

#### Barrette sort de sa cachette

Après avoir ignoré les organismes communautaires qui revendiquent, depuis longtemps, pour avoir un financement suffisant, Barrette a fini par déclarer : « le financement des organismes communautaires a toujours été au



Ni la soupe ni la danse n'étaient nécessaires pour réchauffer les militants et militantes : le soleil était du côté des organismes communautaires.



ments récents, les groupes du quartier dénoncent au contraire le manque à gagner.

rendez-vous ». Si, en effet, l'austérité ne s'est pas attaquée directement au financement des organismes, on ne peut que déplorer cette constance : au cours des années, le sous-financement a toujours été au rendez-vous et les montants n'ont pas changé malgré l'augmentation du coût de la vie (en ce qui concerne notamment les organismes de défense de droits). « Le gouvernement peut affirmer actuellement, et cela sans mentir, qu'il augmente, d'année en année, les sommes qu'il octroie à l'ensemble des groupes d'action communautaire, mentionne Marie-Josée Corriveau, militante au FRAPRU. Ce qu'il omet généralement de préciser, c'est que près de la moitié de cet argent est versé pour des projets ponctuels ou dans le cadre de contrats de services. »

## Des résultats moraux, c'est déjà ça !

Avant même que la grève du communautaire ne soit finie, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité en faveur d'une partie des revendications de la grève : « Que l'Assemblée nationale souligne l'apport des organismes d'action communautaire autonome au développement social et économique du Québec ; qu'[elle] demande au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome ». Bien entendu, il ne s'agit que d'une victoire morale : la lutte reste à faire pour que cette motion se traduise en véritable amélioration des conditions, de la reconnaissance, du financement et, enfin, en un réinvestissement tant attendu et mérité dans les services publics et sociaux, dont il n'est pas question dans la motion de l'Assemblée nationale.

## Autorités zélées durant la grève

Par Colin Laverdure

### Permis, pas permis : quelle différence ?

On se demande réellement l'utilité des formulaires de rassemblement et de manifestation que la Ville exige pour chaque activité. Si certains avaient effectivement été produits dans le cadre de la grève, d'autres ont été omis ; l'omniprésence des policiers, tant aux actions « déclarées » qu'aux actions « surprises », n'était nullement modifiée par ce facteur. À quoi bon remplir un formulaire alors ?

### L'indice de canopée policière, très élevé durant la grève

On aurait presque pu croire que les policiers étaient le quatrième regroupement régional participant à la grève du communautaire tant leur présence aux activités était rigoureuse : c'est simple, ils n'en ont pas manqué une, même quand ils n'étaient pas invités ! Dès l'ouverture de ces deux journées chargées, on a pu les surprendre à prendre en filature les autobus de la ville amenant les militantes et militants aux divers ministères que les groupes communautaires voulaient occuper. Plusieurs voitures de police étaient aussi postées aux alentours de la zone de grève, durant laquelle, rappelons-le, le principal événement était la distribution d'une soupe populaire (du grand danger, mesdames et messieurs). Même lorsqu'il apparut évident que ce ne serait pas l'activité la plus *rock'n'roll*, ils sont restés bien en vue, fidèles au poste. Rien de plus sécurisant qu'une voiture de police de l'autre côté du trottoir...

Le lendemain, ils étaient nombreux à sillonner les rues du Vieux-Québec, même s'ils n'ont même pas daigné se présenter au rassemblement des groupes de femmes devant la Protectrice du citoyen et de la citoyenne. Comble d'ironie, c'était la seule activité où les militantes ont pris la rue sans permis... En revanche, la police a été assez rapide lors de l'action locataire contre l'austérité, où son déploiement en nombre semblait presque rivaliser celui des manifestantes et manifestants.

Dans leurs moins bonnes interventions, ils ont tenté d'interdire la distribution de tracts dans le quartier de Saint-Sauveur aux traverses

piétonnières, prétextant que ce serait de la « sollicitation ». À part cet écart et l'intensité de leur présence, il convient de souligner que leurs interventions étaient dans l'ensemble exemptes de brutalité : les groupes communautaires ne se sont pas plaints lorsque la police leur a conseillé de sortir par l'autre porte, à laquelle était postée Radio-Canada, avec caméras. « Ça fera de belles images », a déclaré le policier chargé de l'évacuation du ministère du Travail, de l'Emploi et la Solidarité sociale (MTESS).

### Par contre, un peu trop de zèle du côté des gardiens de sécurité

Si les policiers n'ont pas usé de leur force sur les militantes et militants, les gardiens de sécurité n'ont pas fait preuve de la même retenue. On aurait envie de leur rappeler qu'ils ne sont pas des policiers de rechange.

Ce sont eux qui ont d'ailleurs eu le plus recours à la force avec les militantes et militants. Ils n'ont pas hésité à pousser violemment une militante lorsqu'elle maintenait la porte ouverte du MTESS, alors que des négociations avaient encore cours entre l'organisatrice et le chef de sécurité (la police n'était pas encore arrivée). Lors de l'action des locataires en colère, l'un d'eux a même menacé un militant de sa matraque télescopique ! On se demande ce qui lui passait par la tête, puisque le militant en question se trouvait entre deux portes et dans l'incapacité même d'entrer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)...

Là où les policiers se sont abstenus de donner des amendes ou de procéder à des arrestations de masse, ils ont quand même appréhendé une militante du Compop contre laquelle un gardien a déposé une plainte farfelue pour voie de fait. Ce dernier, généreux, était prêt à demander l'arrestation de la moitié des militantes et militants présents. Il s'est toutefois heurté à un refus de la police.

Après les manifestations contre la brutalité policière, les manifestations contre la brutalité des gardiens de sécurité ?

**Découvrez La Moisan**

J.A. MOISAN vous propose SA BIÈRE : une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromage et charcuterie. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

DEPUIS 1871  
**J.A. MOISAN**  
ÉPICIER  
699, rue Saint-Jean,  
Québec  
418-522-0685

# Adoption du projet de loi 70 : une honte pour le Québec

Par Colin Laverdure

Voilà, c'est fait. Le 10 novembre 2016, le gouvernement a fini par adopter le projet de loi 70, après un an de délibération et de fortes oppositions. Faisant fi des mouvements communautaires et universitaires, 76 députés ont voté en faveur de son adoption, pour seulement 26 contre. La « Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi » est donc en place. Au menu, des coupures aux effets dévastateurs pour les nouveaux prestataires d'aide sociale, signées François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale... mais qu'en est-il de la solidarité sociale ?

## Un an de délibération pour une imbécillité de projet

Le projet de loi 70 se traduit par des coupures sur les chèques d'aide sociale des nouveaux demandeurs et demandeuses d'aide de dernier recours, si jamais ils et elles ne répondaient pas aux exigences du programme Objectif emploi. Alors que le chèque de base pour ceux et celles qui n'ont pas de contrainte à l'emploi reconnue officiellement est de seulement 623 \$ par mois (un montant profondément ridicule vu le coût de la vie actuel), il passerait à 399 \$ s'il y avait des manquements au programme qui, rappelons-le, a été plusieurs fois dénoncé comme étant moyennement efficace. Avec moins de 400 \$ par mois, on se demande comment M. Blais veut que les prestataires d'aide sociale puissent se concentrer sur leur « intégration en emploi » : leur projet est plutôt de payer le loyer, de manger, en somme de survivre. Et on voudrait que les personnes les plus pauvres de la société se déplacent pour aller à un programme ? Avec quel argent ?

**Un projet de loi qui menace et opprime des personnes en difficulté, c'est une honte pour le Québec.**

## Encore des préjugés sur l'aide sociale

Ce ne sont pas toutes les personnes qui sont jugées « aptes au travail » qui le sont réellement. Cela peut être dû à de nombreuses causes très variées, comme l'analphabétisme qui n'est pas reconnu comme une contrainte à l'emploi et bien d'autres. De plus, ce n'est pas parce qu'une personne pourrait retravailler qu'elle peut le faire immédiatement : pensons par exemple aux problèmes de santé physique ou mentale non diagnostiqués, ou à une femme qui quitte une situation de violence conjugale. Peut-être qu'elle aurait besoin d'un petit moment d'ajustement, et non pas d'aller à un programme obligatoire, inadapté à ses besoins, et imposé par la menace. On se sent très à l'aise de juger les situations des autres, mais rappelons-nous que nous ne savons jamais tout. Créons d'abord un programme qui réponde de manière juste, digne et respectueuse aux besoins des personnes assistées sociales, on parlera ensuite du reste.

## Le simple bon sens vs toutes les recherches universitaires

François Blais défend son projet dans un article du *Soleil*, où il dit : « Le simple bon sens et la recherche internationale indiquent que la façon d'augmenter la participation est de la rendre obligatoire et d'imposer des pénalités aux contrevenants. » Outre l'aspect démagogique de son argumentaire, il prétend que la recherche internationale pense que la participation est liée avec l'obligation ! Que ce soit dans le domaine de la psychologie comportementale, dans les sciences de l'administration ou les études en relation d'aide, on répète depuis longtemps que la participation est davantage suscitée par la motivation, pas par



Dans une société juste, le projet de loi 70 aurait fini au recyclage.

la crainte. L'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec explique dans sa lettre d'appui à la lutte contre le projet de loi 70 : « De si faibles prestations d'aide sociale représentent elles-mêmes une importante contrainte à l'emploi, rendant inabondables les dépenses liées au travail : transport, frais de garde, habillement, repas, etc. »

## Vous pouvez refuser une reprise de logement

Un propriétaire peut reprendre un logement pour lui-même, un membre de sa famille immédiate (père, mère, fils, fille) ou toute autre personne dont il est le principal soutien.

Pour reprendre un logement, un propriétaire doit faire parvenir un avis écrit au locataire :

- au moins six mois avant la fin du bail (bail de plus de six mois) ;
- au moins un mois avant la fin du bail (bail de six mois ou moins) ;
- au moins six mois avant la reprise (bail à durée indéterminée).

★ Le locataire a un mois pour répondre par écrit à l'avis. S'il ne répond pas, cela est considéré comme un refus de quitter.

### Les avantages de refuser :

Le propriétaire doit démontrer à la Régie du logement qu'il est de bonne foi et le locataire peut faire la preuve du contraire. Dans certains cas, une reprise peut être refusée.

La Régie peut imposer des conditions de départ justes et raisonnables, y compris une indemnité équivalente aux frais de déménagement. SI LE LOCATAIRE EN FAIT LA DEMANDE.

## Pour plus d'informations

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste  
780, rue Sainte-Claire | 418-522-0454

# Avis du Conseil supérieur de l'éducation Ramener l'éducation populaire à l'avant-scène

Par Vania Wright-Larin (\*)

Le 21 novembre dernier, le Conseil supérieur de l'éducation <sup>(1)</sup> rendait public un imposant rapport sur l'éducation populaire, *L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie*. Le rapport dévoile des pratiques bien vivantes qui gagneraient à être connues et soutenues adéquatement.

## Un portrait juste

Dans son avis, le Conseil s'emploie d'abord à définir l'éducation populaire et à en dresser un portrait. On retrouve des pratiques d'éducation populaire à l'intérieur du réseau de l'éducation, dans les groupes d'action communautaire autonome et dans les syndicats. Soulignons le fait que l'avis donne une définition de l'éducation populaire assez proche de celle qu'on lui donne dans le milieu communautaire.

« L'éducation populaire est un processus d'apprentissage interactif et collectif pouvant prendre diverses formes en réponse à des besoins variés ancrés dans différentes sphères de la vie adulte. Elle permet à des acteurs sociaux individuels ou collectifs de développer leur capacité à agir de façon autonome, à faire respecter leurs droits, à exercer les rôles qu'ils se donnent, à assurer leur propre développement et à participer à celui de leurs milieux de vie » (version abrégée du rapport, p. 6).

Le Conseil fait ensuite ressortir deux grands courants dans les pratiques d'éducation populaire : l'adaptation sociale et la transformation sociale. Dans le premier, on cherche à outiller l'individu pour qu'il « remplisse mieux ses rôles » dans la société. Dans le second, on cherche à démasquer des problèmes vécus pour agir collectivement sur la situation (sociale, culturelle, économique, etc.) à l'origine de ces problèmes. C'est dans ce deuxième courant que s'inscrivent la plupart des groupes communautaires qui font de l'éducation populaire.

## L'apport de l'éducation populaire à une vision élargie de l'éducation

Selon le Conseil, alors que dans le système d'éducation formel la tendance lourde est le développement de la main d'œuvre et l'employabilité, l'éducation populaire permet d'élargir l'offre en matière d'éducation des adultes. Elle propose des modèles alternatifs qui cadrent davantage avec la réalité de certaines personnes et offre la possibilité d'intégrer une formation à la citoyenneté. Ainsi, l'éducation populaire en milieu non institutionnel (i.e. les groupes d'action communautaire autonome et les organisations syndicales) nous permet en tant que société de répondre plus adéquatement aux besoins d'apprentissage des adultes. Elle permet notamment aux personnes et aux collectivités de reprendre du contrôle sur leur existence et de participer au développement de leur milieu.

## Redonner une place de choix à l'éducation populaire

Malgré les nombreux défis auxquels les pratiques d'éducation populaire sont confrontées dans les milieux où elles prennent vie, elles continuent de répondre aux besoins d'apprentissage et au désir de prise en charge de la population. Le Conseil propose trois orientations au gouvernement pour redonner ses lettres de noblesse à l'éducation populaire :

1. Engager le Québec dans une perspective d'éducation élargie à laquelle l'éducation populaire contribue pour le mieux-être des adultes.
2. Consolider et accroître la place de l'éducation populaire comme moyen de soutenir le développement du pouvoir d'agir des adultes et leur capacité à jouer leurs différents rôles.
3. Pérenniser et enrichir les moyens d'une éducation populaire de qualité.

Chacune de ces orientations est accompagnée de recommandations qui, nous l'espérons vivement, seront étudiées avec tout le sérieux nécessaire par le gouvernement.



Il y a longtemps que les groupes communautaires souhaitent être reconnus par le gouvernement, ici lors d'une action du RÉPAC en 1993 célébrant le mariage de l'éducation populaire autonome et du ministère de l'Éducation.

## Un avis qui tombe à point

À l'instar des centaines de groupes communautaires, les groupes membres du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) ont fait grève les 8 et 9 novembre derniers afin de demander au gouvernement de financer adéquatement leur travail. L'avis du Conseil supérieur de l'éducation sera probablement très bien reçu par ces groupes qui par leurs pratiques contribuent à garder l'éducation populaire bien vivante. Parions qu'ils seront nombreux à en citer des extraits lors d'une prochaine visite chez leur député. Il ne reste qu'à croiser les doigts pour que cela les aide à être enfin entendus.

Pour lire le rapport complet ou sa version abrégée : <http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/Publications/index.html>

(\*) L'auteur travaille au Regroupement d'éducation populaire et action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

**« L'éducation populaire (...) permet à des acteurs sociaux individuels ou collectifs de développer leur capacité à agir de façon autonome, à faire respecter leurs droits, à exercer les rôles qu'ils se donnent, à assurer leur propre développement et à participer à celui de leurs milieux de vie »**

## À méditer

Le Conseil soulève un point très intéressant par rapport à la politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire adoptée en 2001. Alors qu'on aurait pu penser qu'elle permette un plus grand rayonnement à l'éducation populaire, elle lui aura plutôt fait de l'ombre en faisant de cette approche de transformation sociale quelque chose qui dans les mots du ministère ressemble plus à une technique d'intervention de groupe (version abrégée de l'avis, p.39).



## Action collante

Des militantes et des militants des groupes de défense de droits (DCD) ont mené une dernière action avant le temps des fêtes pour revendiquer haut et fort un meilleur financement et l'indexation annuelle de leurs subventions. Des autocollants réclamant 40 millions pour la DCD ont été collés le 14 décembre sur le ministère des Finances et l'édifice Price. Des actions similaires auront lieu d'ici janvier à la grandeur du Québec. L'initiative de l'action revient au Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ).

## À vos patins !

Tous les jours d'ici le mois de mars, les amateurs, amatrices, débutants et débutantes peuvent patiner gratuitement au grand air dans les environs. Deux patinoires à ciel ouvert sont ouvertes tous les jours, l'après-midi et le soir. La première et la plus petite est celle de la place d'Youville (tél. : 418-641-6256). Elle est joutée à un local de réchauffement. La deuxième patinoire est l'anneau de glace des plaines d'Abraham et son chalet des patineurs, installés sur le terrain des sports en face du Musée national des beaux-arts (tél. : 418-208-5904 ou 418-208-7722). Aux deux endroits vous pouvez louer des patins, un casque, un support pour débutant pour un coût modeste. L'aiguillage des patins coûte 7 \$ plus taxes.



## Des loisirs et des sports gratuits pour les personnes à faible revenu - Inscription les 5, 6, 18 et 19 janvier 2017 dans La Cité-Limoilou

À Québec, les individus et les familles à faible revenu peuvent avoir accès gratuitement à des activités culturelles ou sportives, ainsi qu'à de l'équipement, allant des patins aux instruments de musique en passant par le nécessaire de scrapbooking. Ils doivent s'inscrire au préalable auprès de l'organisme communautaire Accès-Loisirs Québec, dans leur arrondissement, en présentant une preuve de revenu obligatoire (rapport d'impôt 2015 ou carnet d'aide sociale).

### Preuve d'admissibilité

Pour être admissible, en effet, votre revenu avant impôt doit être inférieur au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada 2015. Soit :

1 personne : 24 600 \$	5 personnes : 51 846 \$
2 personnes : 30 625 \$	6 personnes : 58 473 \$
3 personnes : 37 650 \$	7 personnes : 65 101 \$
4 personnes : 45 712 \$	

### Où s'inscrire

Dans l'arrondissement La Cité-Limoilou, vous devez vous rendre en personne dans un des deux organismes partenaires d'Accès-Loisirs, soit le Patro Laval ou Mères et Monde. Le Patro Laval (salle de pasto) se trouve au 145, rue Bigaouette (tél. : 418-522-2005). L'inscription s'y déroulera le jeudi 5 janvier 2017, de 13 h à 16 h, et le vendredi 6 janvier, de 9 h à 12 h.

Mères et Monde loge à Limoilou, au 727, 8e Avenue (tél. : 418-522-5139). L'inscription aura lieu le mercredi 18 janvier, de 13 h à 16 h, et le jeudi 19 janvier, de 9 h à 15 h.

Accès-Loisirs Québec est financé notamment par Centraide et travaille en collaboration avec des organismes de loisirs, des centres communautaires, la Ville de Québec, les commissions scolaires, la Société Saint-Vincent-de-Paul et bien d'autres. Voici ses coordonnées :

3065, 2e Avenue, Québec (Qc) G1L 3G1  
Téléphone : 418-657-4821, Télécopieur : 418-657-7155  
Courriel : acces-loisirs@bellnet.ca  
www.accesloisirsquebec.com

## Babillard communautaire

Par Agathe Légaré

### La Société de Saint-Vincent-de-Paul, toujours active à 170 ans

En 1846, la Société de Saint-Vincent-de-Paul était créée à la basilique-cathédrale de Québec « pour soulager la pauvreté sous toutes ses formes », raconte Félicia Bouliane, porte-parole de l'organisme. Aujourd'hui, dans la région de Québec, la Société propose de l'aide alimentaire (surtout des banques alimentaires, moins souvent des bons) et elle tient des comptoirs de vêtements et de meubles usagés.

La conférence – ou section – de Saint-Jean-Baptiste/Sainte-Geneviève a organisé une guignolée au magasin IGA Deschênes les 8, 9 et 10 décembre. Il n'est pas trop tard pour participer. Vous pouvez encore faire un don par téléphone ou par Internet, et demander un reçu pour fins d'impôt.

Par téléphone, composez le 418-522-5741, poste zéro.

Par Internet, allez sur le site [www.ssvp-quebec.org](http://www.ssvp-quebec.org), à l'onglet « Faire un don ».



### Le Noël des enfants

L'Infobourg salue les bénévoles du Noël des enfants, la grande collecte sur rue que parrainent la Société Radio-Canada, les Caisses Desjardins et la Société de Saint-Vincent de Paul. Le jeudi 24 novembre, on a recueilli quelque 51 000 \$ pour la persévérance scolaire des élèves du primaire et du secondaire de milieux défavorisés. Rappelons que le Noël des enfants soutient principalement l'Opération Bonne Mine, un programme d'aide financière pour l'achat de fournitures scolaires. La Caisse Desjardins accepte les dons à cet effet jusqu'au 6 janvier.

## MOTS CROISÉS - hiver 2016

Par Agathe Légaré

### Horizontalement

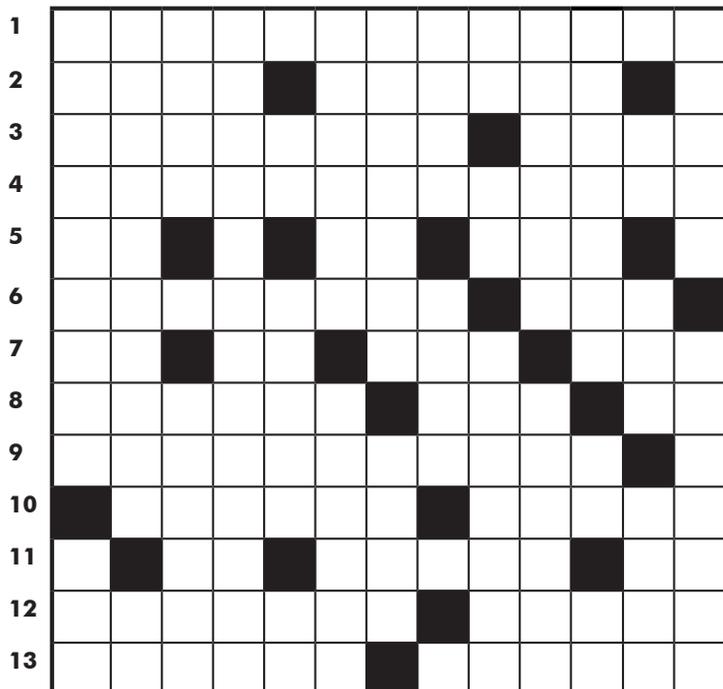
- 1- Nom d'un prêtre et saint français qui, chez nous, a inspiré une société d'aide aux déshérités et un patro de la côte d'Abraham, aujourd'hui démoli (en trois mots).
- 2- Prince troyen – Ouvrage vitré en surplomb au-dessus du trottoir, très fréquent dans Saint-Jean-Baptiste (pluriel).
- 3- Déroulement prévu d'une action – Né de.
- 4- Qualifie l'exécuteur chargé de s'occuper de la succession d'un défunt.
- 5- Infinatif – Altesse Royale – Pas les autres.
- 6- Certifie l'authenticité ou la vérité d'une chose – Cheville au golf.
- 7- Voyelles – Note de musique – Calme, serein – Supérieur ou supplémentaire.
- 8- Déplacement de marchandises sans les soulever – Publicité – Marque la surprise.
- 9- Dénombrement et liste de personnes.
- 10- Tremblement de terre – Formidable, extraordinaire.
- 11- La fin d'un ORL... – Parfait, rêvé – Fleuve d'Italie.
- 12- Fait de servir à quelque chose – Habitant d'une île du littoral.
- 13- Une troupe, une équipe qui en remplace une autre – Monuments funéraires.

### Verticalement

- 1- La friperie du faubourg, dont le local voisine celui du Comité populaire – Paroi d'une maison.
- 2- Indéterminés – Pronom personnel.
- 3- Venues au monde – Enfantin, qui manque de maturité.
- 4- Organisme communautaire de la rue Saint-Gabriel, au service des mères, des pères et de leurs enfants (en deux mots).
- 5- Fleuve de France – Avisés, qui font preuve de jugement – Quatre en chiffres romains.
- 6- Fixat selon une norme – Moine solitaire.
- 7- Sélectionner – Poète grec ancien.
- 8- Céline à Vegas, Lise à Montréal et Stéphane à Ottawa – Entre six et huit.
- 9- Voyelle double – Caché, celé – Faisait du tort.
- 10- Siège repliable, sans bras ni dossier – Écrivain français auteur de La planète des singes.
- 11- Séances tenues par des magistrats pour juger des crimes – Neptunium – Pronom personnel.
- 12- Strontium – Marque le doute, l'embarras – Une des armes de l'escrime.
- 13- Donner ou prendre à bail – Les employeurs par rapport à leurs employés.

Solution, p. 14

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13



# Défendre ses droits?



**Ensemble,  
ça s'peut!**

Depuis 40 ans,  
le Comité populaire  
est de toutes les  
luttés sociales.



Mêle-toi de tes affaires!  
**Deviens membre**

**Comité populaire Saint-Jean-Baptiste**  
780, rue Sainte-Claire, 418-522-0454, [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)

Par Pascaline Lamare

Une dizaine de personnes ont assisté le 7 novembre à une soirée de l'Université populaire (Upop) consacrée à l'histoire de l'architecture et conception de façade. Thomas Vernes, professeur d'architecture au Cégep, s'est employé à faire une présentation accessible, dynamique et pleine d'exemples, suscitant intérêt et participation de la part du public.

Après un panorama historique des grands courants architecturaux depuis l'Égypte antique, le conférencier s'est attelé à mettre en perspective des bâtiments de la ville de Québec, dont de nombreux exemples de la Haute-Ville, avec des bâtiments célèbres comme la conciergerie de Paris (manège militaire), le château de Blois (hôtel de Ville), l'hôtel de Ville de Paris (la



façade du parlement), rappelant ainsi que, à de rares exceptions près, l'architecture s'est toujours inspirée d'éléments du passé. Les bâtiments de l'ancien quartier des banques rue Saint-Paul sont marqués du style néoclassique, on trouve des colonnes romaines un peu partout, et les fenêtres typiques de Québec sont des fenêtres palladiennes (fenêtres cintrées flanquées de deux ouvertures abaissées), typiques de la Renaissance italienne.

De manière très pédagogique, il a également mis en avant la double culture architecturale du Québec, à la fois française et britannique, un héritage particulièrement flagrant dans les édifices religieux.

La soirée s'est achevée sur les récentes évolutions technologiques (évolution des matériaux, calculs informatiques, etc.), qui permettent dorénavant une plus grande audace dans la conception architecturale. C'est ainsi que l'on peut voir des choses qui étaient impossibles il y a encore vingt ans, comme le Musée de la Fondation Louis Vuitton à l'orée du Bois de Boulogne à Paris.

Début décembre, l'Upop portait sur l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle à travers la chanson française. Surveillez les communications du Comité populaire pour connaître les thématiques des prochaines soirées !

## LIRE

### Étouffer la dissidence

#### Répression politique quand tu nous tiens

Par Marie-Ève Duchesne

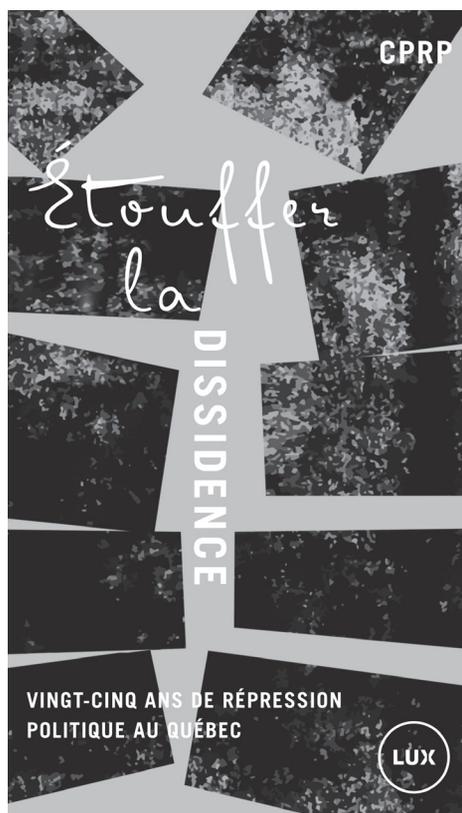
Paru le 10 novembre 2016 aux éditions Lux, *Étouffer la dissidence* se veut un reflet des analyses de la Commission populaire sur la répression politique (CPRP). Créée autour des événements de 2012, cette Commission a eu comme projet une consultation populaire servant à recueillir près d'une centaine de témoignages à travers différentes villes du Québec : Montréal, Gatineau, Sherbrooke et Québec. En plus de pouvoir faire un portrait historique de la répression politique des 25 dernières années, cette démarche de consultation se voulait aussi un moment pour aller à la rencontre des militants et des militantes et apprendre de leurs expériences.

#### La répression politique sous différents angles

Tentatives de l'État ou du privé de contrôler, réprimer ou anéantir la contestation politique, la répression se vit de différentes manières par les militantes et militants. Ainsi, ce livre nous permet de faire un rapide tour d'horizon des différents angles sous lesquels elle peut s'exprimer, la répression policière et judiciaire et le profilage politique étant probablement les deux formes les plus connues des milieux militants. L'année 2012 comme le Sommet des Amériques en 2001 nous auront permis de voir l'ampleur du phénomène et la brutalité avec laquelle cette violence s'exerce. Arrestations de masse, infiltration des mouvements, brutalité policière, accusations au criminel, les exemples ne manquent plus pour illustrer le phénomène.

Néanmoins, le livre se démarque par d'autres angles peu souvent explorés, entre autres celui de la répression par le discours public. Il est intéressant d'y lire le rôle des personnes élues et des médias dans la construction d'un discours haineux ou méprisant envers les luttes sociales, faisant ainsi admettre à une bonne partie de la population la nécessité de cette répression.

Autre aspect souvent négligé dans les discours sur la répression politique en dehors des milieux étudiants : celui de la répression privée sur les campus. Pour les militantes et militants en dehors de ces réseaux, il n'est pas évident de saisir l'enjeu de ces firmes privées qui se mettent à vouloir « jouer dans la cour des grands » (ou comment devenir une police sans vraiment l'être).



#### Un portrait très intéressant mais plutôt montréalais

Pour quiconque milite au Québec, cet ouvrage fait résonance et on se reconnaît à travers différents témoignages. D'autres témoignages nous permettent de mieux comprendre un point de vue d'une réalité qui n'est pas la nôtre. Cependant, même si on sent une réelle volonté de diversité à travers les exemples, il n'en demeure pas moins que la plupart de ceux rapportés, allant plus loin dans la mise en contexte, se déroulent à Montréal. Comme la plupart des participantes et participants à la consultation populaire sont de Montréal, il y a probablement là une explication centrale. Ceci dit, peut-être qu'une analyse par ville visitée nous aurait aussi permis de comprendre les ressemblances dans les tactiques utilisées, mais aussi les différences pour ainsi éviter les erreurs possibles étant donné la complexité du sujet.

#### Mise au point du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Après la lecture de *Étouffer la dissidence*, le Comité populaire souhaite rectifier le tir sur l'exemple le citant. En effet, lors du Sommet des Amériques, un policier avait infiltré le Compop. Dans le chapitre sur la répression policière, il en est une fois mention parlant d'un informateur qui aurait infiltré alors qu'il s'agissait bel et bien d'un policier. De plus, on retrouve une 2<sup>e</sup> fois l'histoire de ce même individu qui ne comprenait pas l'utilisation de l'acronyme Compop et a utilisé en procès le terme « Corn pop ». Il s'agit bel et bien de la même histoire et n'est aucunement liée au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

### MOTS CROISÉS Solution

13	L	O	U	E	R	P	A	T	R	O	N	S	
12	U	S	R	E	S	H	E	P	E	L	E	S	
11	A	S	I	S	E	S	N	P	L	L	L	E	
10	P	L	I	A	U	T	B	I	O	N	L	E	
9	E	L	I	T	U	N	U	I	S	A	L	E	
8	D	I	O	N	S	E	P	T	E	S	S	S	
7	T	R	I	E	R	Z	A	E	D	E	S	S	
6	N	O	R	A	A	E	E	R	M	I	T	E	
5	E	A	A	S	F	A	G	E	S	L	L	E	
4	C	E	N	T	R	E	F	A	M	I	L	E	
3	I	N	E	S	T	E	P	U	E	R	L	E	
2	V	E	S	T	I	A	I	N	S	M	T	E	
1	V	E	S	T	I	A	I	N	S	M	T	E	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

retrouvez nous sur le web  
[www.compop.net](http://www.compop.net)

## Des concerts gratuits

Par les étudiants et étudiantes du Conservatoire de musique

Par Agathe Légaré

À quelques occasions, cet hiver, le Grand Théâtre de Québec et le Musée national des beaux-arts de Québec accueilleront le midi, à 12 h 10 pile, des élèves du Conservatoire de musique pour de courts récitals gratuits.

Au Grand Théâtre, les concerts auront lieu dans le foyer de la salle Louis-Fréchette, les mercredis 11 et 25 janvier 2017, les 8 et 22 février, le 22 mars et les 5 et 19 avril.

Au musée, les récitals se dérouleront dans l'auditorium du pavillon Pierre-Lassonde, à 12 h 10, les jeudis 12 et 19 janvier 2017, les 2 et 16 février et les 2, 16 et 30 mars.

À ces récitals s'ajouteront, en entrée libre, les lundis du studio 29 du Conservatoire de musique, à 19 h. Les dates à noter : le 30 janvier 2017, les 6, 13, 20 et 27 février, les 13, 20 et 27 mars, les 3, 10 et 24 avril.

\*\*\*

## Pièces de théâtre et concerts payants dans les conservatoires

### Carte Accès 2016-2017 à 75 \$

Par Agathe Légaré

Le Conservatoire de musique et le Conservatoire d'art dramatique proposent au public un abonnement conjoint pour 75 \$ seulement. Avec la carte Accès-Conservatoire 2016-2017, vous avez droit d'assister aux pièces de théâtre et aux lectures publiques des étudiants et des étudiantes du Conservatoire d'art dramatique ainsi qu'à tous les concerts payants (et gratuits évidemment) des élèves du Conservatoire de musique de Québec.

Même si la saison est fort avancée, il reste quatre productions théâtrales à venir, entre le 11 décembre 2016 et le 12 mai 2017, deux concerts payants à l'église Saint-Dominique et deux autres au Domaine Cataract, ainsi que l'opéra *Così fan Tutte* au Cégep Limoilou.

On se procure la carte Accès auprès de Mme Sandrine Abbondioli, du Conservatoire de musique. Vous pouvez la joindre en personne au Grand Théâtre de Québec, du côté de l'entrée des artistes, boulevard René-Lévesque Est. Vous pouvez aussi commander la carte par la poste au Conservatoire de musique, 270, rue Jacques-Parizeau, Québec (Québec) G1R 5G1. Enfin, madame Abbondioli accepte les demandes par téléphone, au 418 643-2190, poste 221, et par courriel ([cmq@conservatoire.gouv.qc.ca](mailto:cmq@conservatoire.gouv.qc.ca)).



## Portes ouvertes à La Méduse en janvier



Scène de l'atelier de développement et tirage du studio VU. Photo : Fabien Abitbol

Par Fabien Abitbol

Située sur la côte d'Abraham, à deux pas de l'ascenseur du Faubourg, la coopérative Méduse est avant tout un regroupement de services et de savoir-faire culturels. À l'occasion du 3<sup>e</sup> Sommet international des coopératives, Méduse organisait une visite guidée. Vu que ça tombait le jour de l'Action de grâce, c'était très calme.

Créée il y a plus de vingt ans, Méduse pourrait tout aussi bien s'appeler Le Labyrinthe : d'escalier en escalier, on passe d'une Coop à une salle d'exposition, d'une salle d'exposition à un atelier, et ainsi de suite. Si chacun a ses locaux propres, tout communique, en étant bien guidé.

Cet immeuble de six étages abrite une dizaine d'entreprises culturelles, quelques chambres pour les artistes en résidence, ainsi que les commodités d'usage (buanderie, restaurant, etc.)

Méduse emploie quatre personnes pour gérer et coordonner la bâtisse, qui bon an mal an fait travailler 150 personnes.

Le règlement de la coop fait que, si une entreprise s'en va, elle ne peut pas être remplacée par un membre qui ferait concurrence d'une façon directe à un autre. Par exemple, si le studio de photo VU (un studio professionnel capable de faire des tirages de grand format tels qu'on peut en voir par exemple lors d'événements culturels en ville) devait déménager, il ne pourrait pas être remplacé par une entreprise cinématographique, puisque Spirafilm est déjà dans la place !

La « rentrée culturelle hivernale » (journée portes ouvertes) est prévue le vendredi 13 janvier 2017. Pour plus de renseignements : [info@meduse.org](mailto:info@meduse.org).



### Annoncez-vous dans L'Infobourg

Infos : 418-522-0454 ou [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)

Institut  
**Goarin**  
Isabelle  
Esthéticienne et massothérapeute agréée  
Soins du visage sur mesure - Épilations à la cire  
Massages - Cosmétiques naturelles et locales  
418 261-4044  
816 rue D'Aiguillon - [institutgoarin.com](http://institutgoarin.com)

# Adhésions en hausse à DQ : Anne Guérette élue

Par Fabien Abitbol

Anne Guérette, conseillère du district Cap-aux-Diamants (qui englobe le quartier Saint-Jean-Baptiste), a gagné le dimanche 4 décembre la course à la chefferie de Démocratie Québec (DQ), le parti qu'elle a fondé en 2012.

Ce qui devait être une élection par acclamation – notre élue locale étant la seule à s'être déclarée depuis le printemps – s'est soudainement transformé en une lutte à deux, opposant l'architecte Anne Guérette à l'avocat François Marchand, qui avait un temps annoncé qu'il se présenterait peut-être sans étiquette au poste de maire de Québec en novembre 2018.

De ce que *L'Infobourg* a appris, le nombre de membres de DQ était de l'ordre de 340 la dernière semaine d'octobre. Selon une source interne, il était estimé entre 400 et 500 (plus proche de 400) au 9 novembre. C'est à cette date que se déroulait à La Ninkasi Saint-Jean un débat public organisé par l'aile jeunesse du parti, débat auquel assistaient au moins 70 personnes ainsi que divers médias.

La surprise est arrivée lors du dépouillement du 4 décembre, alors que les adhésions pour avoir le droit de choisir le chef devaient être effectuées au plus tard à la fin novembre. On a appris que le parti avait 1 100 adhérents... soit plus de trois fois le nombre d'adhérents connus un mois plus tôt ! Cependant, seulement 761 adhérents se sont déplacés au patro Roc-Amadour (69 % des inscrits).

Anne Guérette a été élue par 54 % des voix.

Pendant la campagne, qui a duré 36 jours, on a appris entre autres que son adversaire avait été reçu à l'hôtel de ville, et qu'il avait par deux fois fait un don à... Équipe Labeaume.



Anne Guérette et François Marchand lors d'un débat tenu le 9 novembre dernier à la Ninkasi.

Photo : Fabien Abitbol

## Joyeuses Fêtes et

# BONNE ANNÉE 2017

### HORAIRE DES FÊTES

24 décembre	9 h à 12 h (siège social seulement)
26 et 27 décembre	FERMÉ
28 au 30 décembre	Horaire régulier
31 décembre	9 h à 12 h (siège social seulement)
2 et 3 janvier	FERMÉ

### NOUVEAU!

Encouragez vos marchands  
et artisans locaux!  
[www.achatscentreville.com](http://www.achatscentreville.com)

418 687-2810  
[www.caissedequebec.com](http://www.caissedequebec.com)  
f/CDCVQ



**Desjardins**  
Caisse de Québec

